Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 16339
29 janvier 2026

Lutter contre le recul des droits des femmes: une réponse européenne

Proposition de résolution
déposée par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les mouvements qui cherchent à inverser les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité de genre et des droits des femmes ont récemment gagné en visibilité et en influence, notamment grâce aux réseaux sociaux. Sous couvert de défendre les «valeurs familiales traditionnelles», bon nombre de ces mouvements prônent des rôles de genre étroits et exclusifs. Les groupes dits «masculinistes» et les acteurs anti-genre diffusent des discours qui encouragent la subordination des femmes et le rétablissement de structures sociales patriarcales, et trouvent un écho croissant auprès des jeunes générations.

Le rapport publié en 2025 et intitulé «La prochaine vague: Comment l'extrémisme religieux reprend le pouvoir», préparé par le Forum parlementaire européen sur les droits sexuels et reproductifs (EPF), documente l'émergence d'alliances transnationales entre des acteurs extrémistes religieux, des organisations opposées à l'égalité de genre, des ONG affiliées à des Églises et des partis politiques populistes. Ces réseaux ont mobilisé d'importantes ressources financières et politiques pour soutenir les mouvements anti-genre à travers l'Europe. Certains acteurs extrémistes religieux et anti-genre poursuivent un programme politique coordonné qui vise à saper les droits des femmes et à éroder le principe d'une gouvernance laïque et pluraliste.

Les attaques contre les droits des femmes s'inscrivent dans le cadre d'efforts plus larges visant à remodeler les institutions démocratiques et les normes en matière de droits humains dans un sens autoritaire.

La polarisation croissante de la société, l'amplification du discours anti-genre dans certains médias et la propagation de la désinformation fondée sur le genre contribuent à créer un environnement dans lequel les avancées durement acquises en matière de droits des femmes sont mises sous pression.

Dans sa Résolution 2614 (2025) «Les droits des femmes en Europe – Avancées et défis», l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a souligné que l'égalité de genre et les droits des femmes, dans toute leur diversité, sont les pierres angulaires de la démocratie. L'Assemblée devrait appeler les États membres à intensifier leurs efforts pour contrer le recul des droits des femmes et de la démocratie et protéger les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe, notamment dans le cadre de son Nouveau pacte démocratique pour l'Europe.